

# **Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson : (histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud) : [suite]**

Autor(en): **Othon, de Grandson**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 19

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204225>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Deux pour le « Conteur ».**

A la rue du Pont, à midi. De nombreux ouvriers italiens descendent la rue, se hâtant d'aller à la soupe.

Comme c'est jour de marché et que des débris de légumes jonchent le pavé, un de ces ouvriers glisse sur une tige de poireau et tombe.

Un gamin de s'écrier :

— Tiens, les hirondelles volent bas ; on aura de la pluie !

\*  

Deux garçons de 13 à 14 ans devisent en « grillant une sèche ».

Passe un gros monsieur, en haut de forme et pardessus de fourrure.

Le plus âgé des garçons tire sa casquette et gratifie le passant d'un « B'jour, M'sieu, » retentissant.

Ebahi, l'autre gosse lui demande :

— Tu le connais, ce m'sieu ?

— Bien sûr, c'est un copain du bureau.

— ??

— Oui, c'est lui qui signe les lettres, et moi qui les porte à la poste. V.

**« Caissier » tout de même**

JEAN<sup>\*\*\*</sup>, qui prit vie dans un des plus riants villages du pied du Jura, partit à l'âge de vingt ans pour Paris. Après de longues vicissitudes, il y trouva un emploi, qui lui donne son pain et même la possibilité de faire quelques petites économies.

En 1903, il est revenu quinze jours au pays, à l'occasion du Festival. Ce fut presque un événement dans son village, quand on revit Jean, vêtu à la mode de Paris et raffinant sur les manières et le langage.

— Diable ! Jean, que te voilà beau ! Ça va donc, par ce Paris ? Tu y as trouvé l'assiette au beurre, à voir. Alo, qu'y fais-tu ?

— J'suis caissier au Louvre. Ça va, ça va, j'suis content. J'fais tout doucement ma p'tite pelotte.

— Caissier !... au Louvre !... Hum !... hum !... Aux Magasins du Louvre, alo ?

— C'est évident ! Tu voudrais pas que ce soit au musée !

— Oué !... oué !... C'est pas rien...

\*  

Il y a un mois, un concitoyen de Jean<sup>\*\*\*</sup>, qui venait de faire un petit héritage, décide un voyage à Paris. On n'ose plus dire aujourd'hui qu'on n'a pas vu la grand'ville.

**FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS**

5

**Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.**

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)<sup>1</sup>

**CHAPITRE III (suite).**

L'air emporte les derniers mots que prononce le farouche Gérard ; il a disparu, et son absence soulage Grandson. « Dans quel horrible délire est plongé ce malheureux ! se dit tristement le bon chevalier, veuille le ciel lui donner des remords, ou plutôt lui rendre la raison qu'il a perdue.... Faut-il que le malheur et la haine aient pu le dégrader à ce point ? »

Immobile sur un des bancs de l'église, le front appuyé de ses mains, le chevalier s'abandonne à de sombres méditations jusqu'à l'instant où le jour commence à paraître ; mais trop religieux pour quitter cet asile sacré, sans offrir au ciel l'oubli de

<sup>1</sup> Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

« Y me faut voir aller dire bonjour à Jean, puisque je suis perdue, pensa-il. Ce sera une occasion d'acheter un souvenir pour la bourgeoise. On dit qu'on trouve de tout, à ce Louvre, et à bon compte. Et puis, comme Jean y est caissier, y me conseillera et me fera bien sû encore un petit rabais ».

Notre compatriote entre donc dans les grands magasins du Louvre. Il ne sait d'abord où se diriger, ébloui par l'immensité du hall, par la multitude des couloirs rayonnant dans tous les sens, par l'animation extraordinaire de cette riche commerçante. Il cherche la « Caisse ».

Un commis, voyant son embarras, s'approche de lui : « M'sieu désire ?... »

— Pardon, m'sieu, est-ce que je pourrais parler à Jean<sup>\*\*\*</sup>. C'est un de mes compatriotes ; il est caissier chez vous... Oh ! je veux aussi acheter quelque chose... pou ma femme, donc.

— M. Jean<sup>\*\*\*</sup> ?... Nous n'avons pas de caissier de ce nom-là.

— Y m'a pourtant bien dit : « Je suis caissier au Louvre », au magasin, donc.

Le commis hèle un de ses collègues :

— Dites-moi, monsieur Victor, vous connaissez un M. Jean<sup>\*\*\*</sup>, au nombre de nos caissiers ?

— Jean<sup>\*\*\*</sup> ?... Non... Attendez ?... Jean<sup>\*\*\*</sup> ! mais oui, je me souviens, c'est le p'tit Suisse des emballages.

Et appelant un surveillant : « Hé ! Rodolphe, voulez-vous conduire m'sieu à la menuiserie. »

J. R.

**Les meubles du crebillia-foumâre.** — L'usurier Crepin, qui doit sa fortune à toute sorte d'extorsions, faisait voir sa maison à quelques personnes :

— Ce fauteuil me vient de ma mère, disait-il, et ce secrétaire de mon grand-père ; ils sont tous deux de style Empire.

L'un des visiteurs à l'oreille de son voisin : « Je dirais plutôt de « style vampire ».

**En marge des registres.**

(Communications de M. Alfred Millioud.)

**A**NOTATIONS à un mariage à Mézières, le 31 décembre 1731 :

N. B. que : 1° j'ai absolument refusé de bénir ce susdit mariage parce que c'était un lundi, et en fêtes saintes ; 2° Que tout le cortège arrivait chez moi à ma dernière et grande surprise, par le malentendu de l'époux, qui étant il y a 8 jours venu prendre jour pour s'épouser, je lui promis pour le jour du nouvel-an, sous

l'offense qu'il a reçue, son cœur qui n'est point fait pour la haine, n'a pas même le mérite d'un effort.

A peine le chant des oiseaux annonce l'aurore ; et déjà les habitants paisibles de Cheires, réveillés par les soins d'Othon, l'aident dans la recherche du corps d'Archibald. Le faible espoir qui pouvoit rester au chevalier est bientôt déçu ; on lui rapporte sans mouvement et sans vie, les restes du plus fidèle des serviteurs : après lui avoir rendu les derniers devoirs, il s'embarque navré de tristesse ; et se dit *qu'il porte malheur* à tout ce qu'il aime.

**CHAPITRE IV**

UN PRODIGE DE DISSIMULATION

Un nouveau sujet d'affliction attendait encore Othon à son retour. En entrant au château, la douleur qu'il voit peinte dans tous les regards, lui fait pressentir une perte aussi cruelle qu'irréparable.

— Ma mère... ma mère ! s'écrie-t-il avec l'accent de l'effroi.

Et s'élançant à la porte de l'appartement, il ouvre d'une main tremblante. O bonheur ! cette mère chérie respire encore, il ne sera point privé de la bénédiction maternelle ! Il tombe à genoux au chevet du lit...

Absorbé par la douleur, il n'aperçoit ni sa tante, arrivant d'Echallens, pour recevoir les derniers

promesse solennelle qu'il ne mènerait ni joueur ni scandale ; et maintenant est venu dire qu'il avait compris que je lui marquais jour pour la veille dudit nouvel-an ; n'ayant pu résister à leurs sollicitations pressantes de ne pas les renvoyer ; donnant parole de ne faire aucun bruit ; je lui ai enfin proposé s'il voulait répondre et aller au-devant de tout ce qui pourrait en arriver en cas que j'en fus requis ; l'époux l'a promis formellement en présence de témoins dans la cure ; lesquels j'ai prié d'en être souvenans ; ils étaient trois ; l'un est Jean Philippe Rod du moulin de Corcelles, l'autre Jean Rod de Ropraz, et un troisième appuyé contre le fourneau. Ce que j'annote ici pour ma sûreté en temps requis ; à l'issue de la prière, ce 31 décembre 1731.

— Lu sur la couverture du registre des Bap-têmes de Mézières :

Le 18<sup>e</sup> Janv. 1739 Jour de dimanche, a été si extraordinaire par un ouragan accompagné de pluie et fonte de neige, Qu'il a été comme impossible aux paroissiens de venir au prêche ; n'y ayant eu de toutes les places des femmes que 32, tant femmes que filles, comprise ma femme ; et dans le grand Bamp vis à vis la chaire, que deux males ; dans le Bamp des enfans un seul jeune garçon. Cependant 2 enfans y ont été apportez, en grand risque, pour être batisés, l'un du moulin de Corselles et l'autre de Carrouge. L'on n'étoit qu'en frayeur dans le temple. Ce que j'ai annoté ici, sortant de prêcher. Le Seigneur aye pitié de son monde, et veuille changer ces facheuses révolutions.

CHATELANAT, pasteur,  
Bourgeois de Moudon.

\*  

Du registre des décès de Villeneuve :

1743. — Marguerite... veuve de J.-Louis... du Château-d'Ex habitant à Villeneuve, a été noyée en passant sur la planche du torrent de Montreux, entraînée dans l'eau par un veau dont la corde par laquelle elle le tenoit était entortillée autour de son bras, le 9 avril.

Jaques Martin le Botaniste est mort le 18 octobre.

1743. — Veuve de Pierre Martin l'Herboriste, ensevelie le 25<sup>e</sup> mars 1748.

Abraham Guillaume, de Lutry, Herboriste. Mort dans le Châlet de M. le Juge Bontemps le 3<sup>e</sup> septembre 1749.

**Un couple d'accord.** — Madame. — Oui, je ne crains pas de te le dire, mon premier mari va-

soupirs d'une sœur qui fut toujours sa plus tendre amie<sup>1</sup> ; ni la consternation de la jeune Ancelise<sup>2</sup>, étonnée de la tristesse qui règne autour d'elle : il n'aperçoit pas même son frère, gémissant ainsi que lui, sur la perte de leur mère commune. Grandson n'a pu que s'emparer de sa main, qu'il arrose de larmes amères, et sans proférer aucune parole, il demeure comme abimé dans les sanglots.

Cependant la vertueuse Blanche rassemblant ce qui lui reste de forces, rappelle à son fils la soumission qu'on doit aux décrets immuables de la Providence ; elle implore pour lui les faveurs célestes, l'exhorte à chérir son frère, à protéger ses sœurs... et surtout lui recommande un enfant qu'on ne désignoit alors au château, que sous le nom de sa mère Ancelise.

— Elle a, dit-elle, des droits plus sacrés à la sollicitude d'Othon, que les enfans qui hériteront, quelque jour, de son nom et de sa fortune.

Cette scène touchante autant que solennelle, d'adieux et de bénédictions, ayant épuisé les forces de la malade, elle n'y survécut que bien peu de tems ; et sa famille désolée eut bientôt à lui rendre les derniers devoirs.

<sup>1</sup> Jaqueline ou Jaquette de Grandson, sœur de Guillaume, père d'Othon, et femme de Gérard de Montfaucon : elle fonda en 1351 le bourg d'Echallens.

<sup>2</sup> Il paroît qu'il est ici question d'une fille naturelle d'Othon, qui fut depuis, mariée à Jordan de Moutenach, châtelain de Grandson. Cette dame est citée dans la chartre d'Amédée VIII, en faveur de la ville de Grandson.

fait bien mieux que toi ! Que je voudrais qu'il fût encore de ce monde !

Monsieur. — Et moi donc ! Je donnerais dix ans de ma vie pour qu'il ressuscite !

#### La merveilleusa.

On vèyâi, la dza bin dè z'annâie, on cò de per lo gro dè Vaud — on lâi desai Maufè po cein que n'avâi què quatron dei à na man — que portavè sur son dou onna gròcha botta rodze in fer bliane, et que l'apèlève : la « merveilleusa ».

L'allavè avouè per lè veladzo po gari elliau qu'ân maladou et que voliâvon mettre sa botta. Quand la botta l'étâi messa, l'étatzivè bin adrei tot amon, po in seringavè dedein avouè on piston que dezai, po fère sailli lo soclliou. Ao bè din momeint, la tzamba veni grossi et Maufè l'âo dezâi :

— Lè lè z'humeu que déchindont ; vo z'ètè binston gari.

Héla ! qu'arrivavè-t-e ? Cein qu'arrevè avouè ti lè remido dâi mâidzo : lè z'on sè gareçon et na pa lè z'autro.

On iadzo que Maufè étâi alla pè Molondin l'âi avâi onna villiè fenna qu'ètâi bin bas, et sè dzeins villorint lâi ferè mettre la « merveilleusa ». Ma la fenna n'a pas volliu. Lâo desai :

— Avouè sa botta retirè què la mâiti dai z'humeu. Lè po cein que dè elliau que mettant la merveilleusa l'lein a bonnadrei que mèiron. Onna botta lè bouna po lè campelzan que n'an qu'onna tsamba : iè d'uvè tzambé, ie faut duè bottè, lo bon sens ; ne va pas autrameint.

Du cliaï rézon dè la vilhe, nion ne volliai pliequa mettè la « merveilleusa » ; l'in faillâi duè.

Maufè vâi bin que tot étâi fini por li. L'allavè vindrè sa botta, sè crotsa à n'on coin et se remettè à betsi lè truffè. Et lâi est pas pllie mal'hé-  
rau. Y.

**Les journaux.** — « Tout ce que nous écrivons dans un journal enveloppera le poivre de l'avenir et les pruneaux de la postérité. »

MONSELET.

**La responsabilité des patrons.** — Monsieur, disait timidement un teneur de livres à son patron, je viens de me marier et je me permets de vous demander si vous pourriez m'augmenter, à cette occasion...

— Désolé, mais je ne suis responsable que des accidents qui arrivent durant le travail, dans mes ateliers.

Mais quel ne dût pas être l'étonnement de Grandson, le jour des obsèques de la princesse, de voir paraître Gérard en long manteau de drap noir, pour se ranger dans la pompe funèbre, avec le maintien le plus décent ? Cet étonnement redoubla comme de raison, lorsqu'après avoir accompagné jusqu'à sa dernière demeure, le corps de sa *bonne marraine*, Othon vit Gérard s'avancer d'un air calme, lui tendre cordialement la main, selon l'usage ; et lui *plaindre le deuil* comme s'il ne fut rien passé entr'eux. Serait-ce dans le dessein de lui faire oublier le *ravin de Cheires*, que son rival a saisi cette occasion de rapprochement ? ou, ne veut-il, par cette démarche ostensible, que soustraire au public la connaissance de leur querelle ?

Quel que puisse être le fond du cœur de Gérard, ses *condoléances* sont reçues avec l'apparence des égards dûs aux relations des deux familles, mais surtout au filleul de Blanche ; et Grandson l'ayant prié au repas des funérailles, il suit tranquillement dans son château, l'homme qu'il a voulu précipiter dans un ravin.

Gérard connoit ses forces, il sait que rien ne trahira sa fureur, que rien ne démentira le rôle qu'il se condamne à remplir. Son enfance fut élevée avec celle de Guillaume de Grandson, sous les

L'usage du Pays-de-Vaud est, qu'après avoir suivi le corps des défunts, le cortège reconduise dans le même ordre, celui qui *mène le deuil* jusqu'à sa maison ; et là, chaque ami lui plaint le deuil, et lui touche la main avant de s'en retourner chez soi.

#### La loterie du mariage.

On dit souvent que le mariage est une loterie. Ce n'est pas vrai seulement au figuré, car il existe, dit-on, une province de Russie où les mariages se font par voie de tirage au sort.

A Smolensk et dans toute la province, ces singulières loteries ont lieu quatre fois par an, à dates fixes. L'enjeu est une jeune fille du pays.

Le prix du billet est d'un rouble, valant environ 4 francs de notre monnaie. Il y a cinq mille billets et un seul gagnant.

Celui-ci a choix entre deux hypothèses : ou bien épouser la jeune fille, si elle lui plaît, avec ses 5,000 roubles (soit 20,000 francs) de dot, ou bien, si la personne en question ne lui agréé pas, repasser son billet à un ami. Mais dans ce dernier cas, le gagnant perd ses droits à la dot qui, en principe, appartient à la fille.

Il peut, par exemple, se produire une troisième hypothèse : la « promesse », en effet, refuse quelquefois d'épouser le gagnant. Alors, c'est bien simple, on partage les 5,000 roubles entre les deux intéressés qui sont renvoyés dos à dos, — jusqu'à la prochaine loterie.

#### L'amour au subjonctif

Un de nos lecteurs veut bien nous adresser les vers suivants, trouvés par hasard, dit-il, dans des paperasses. Ils ne sont pas nouveaux, mais toujours amusants. Puisse leur exhumation contribuer à discréditer toujours plus cet affreux imparfait du subjonctif.

Ah ! fallait-il que je vous visse  
Pour que vous me séduisissiez,  
Et que sous vos lois je me misse  
Sans que vous me répondissiez ?  
Fallait-il que je vous eusse  
Pour que vous me délaissassiez,  
Fallait-il que je vous déplussé  
Quoique si fort vous me plussiez ?

Puisque jamais vous ne daignâtes  
M'accorder un tendre retour,  
Et que toujours vous persistâtes  
A désespérer mon amour ;  
Puisqu'ainsi toujours vous me plûtes  
A ne me moâtrer que rigueur,  
Puisse-je oublier que vous me fûtes  
Un seul moment chère à mon cœur ?

Fallait-il que je vous aimasse  
Pour que vous me maltraitassiez,  
Et qu'à vos pieds je me jetasse  
Pour que vous me repoussassiez ?  
Fallait-il que je soupirasse  
Pour que vous me dédaignassiez,

yeux de Blanche ; il s'entretient avec lui, des souvenirs qu'ils en ont conservé, il parait le plus sage, le plus disposé à s'appliquer la grande leçon que donne la perte des objets chéris qui nous sont enlevés par la mort. Il part enfin, sans s'être trahi un instant ; et Grandson lui-même, abusé par la vérité avec laquelle il vient de rendre son rôle, croit presque avoir rêvé l'horrible scène du cimetière de Cheires.

Quitte après cette lugubre cérémonie, de tous les devoirs que lui imposait la piété filiale, Othon passe par Chambéry pour voir ses sœurs ; et de-là, il va joindre le duc Philippe ; laissant pour administrer ses biens pendant son absence, des pouvoirs assez étendus à Guillaume de Grandson, pour lui assurer un état brillant, tel que devoit l'avoir son frère.

Mais tandis que, libre de tout soin fâcheux, Grandson emporte à Dijon une foule de souvenirs délicieux ou tendres, Gérard suit les projets coupables que lui suggère sa passion. A peine sait-il Othon en Bourgogne, que, feignant d'être chargé de sa part d'annoncer la mort de sa mère, on le voit reparoître au château de Belp. Chacune de ses paroles, adroitement jetée dans la conversation, suppose qu'il jouit de la confiance d'Othon, qui, selon lui, l'a établi pour surveiller la conduite de son frère ; et sa qualité de filleul lui donnant le droit de s'étendre sur les éloges de l'illustre défunte dont il vient communiquer le décès, il en prend occasion

Et qu'hélas ! je vous demandasse  
Pour que vous me refusassiez ?

#### Devinette.

Le mot de la charade de samedi dernier est *couvrage*. Toutes les réponses reçues sont justes. La prime est échuë à M. J. Jaton, café de l'Union, à Lutry.

#### Enigme

Ma mer n'eut jamais d'eau, mes champs sont infer-  
[tiles,  
Je n'ai point de maisons et j'ai de grandes villes,  
Je réduis en un point mille ouvrages divers,  
Je ne suis presque rien et je suis l'univers.

PRIME : 1 volume, *Causeries du Conteur*, 1<sup>re</sup> série (illustrée). — Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

#### A Montreux.

La huitième Fête des Narcisses aura lieu à Montreux les samedi 25 et dimanche 26 mai.

La Fête des Narcisses est un régal pour les yeux et pour le cœur ; elle est, pour Montreux ce qu'est la bataille de fleurs dans les villes d'eaux, les cortèges ou cavalcades annuelles en divers pays, en un mot la fête patronale de la reine du Léman.

Les ballets seront dansés par 200 enfants. Le cortège comprendra les chars officiels, les voitures de maîtres, les voitures allégoriques, les petites voitures, les chars de corporations, les chars réclame, les bicyclettes, les groupes à pied, les automobiles (7000 francs de prix en espèces).

La bataille de fleurs aura lieu dans ce ravissant Jardin public de la Rouvenaz, qui a pour décor le lac et les montagnes. Les tribunes contiennent 3500 places assises.

Des trains et des bateaux spéciaux seront organisés de façon à faciliter le public.

Le poème, intitulé la *Métamorphose de Narcisse*, est de M. Georges Jaccottet, rédacteur, à Vevey ; on en dit grand bien. La musique, dont on dit aussi merveille, a pour auteur M. L.-Julien Rousseau, compositeur, à Paris.

**La semaine de clôture.** — L'été chasse l'opérette ; nous voici arrivés à la semaine de clôture d'une saison qui fut brillante et que beaucoup auront trouvée trop courte. Elle ne laissera que de bons souvenirs. Donc, pour finir, M. Bonarel nous donnera, demain soir, dimanche, *Le Jour et la Nuit* ; mardi 13 et vendredi 17, ce sera *Véronique*, jeudi 16 et dimanche 19, *Les Cloches de Corneville* ; enfin, mardi 21, *La Fille du Tambour-major*. C'est donc le moment de profiter.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.  
AMI FATIO, successeur.

d'étaler l'attachement qu'il a pour ses fils, ainsi que la promesse qu'elle a exigé de lui à son lit de mort, d'entretenir avec eux, *amitié et bon voisinage*.

#### CHAPITRE V

##### DANGER DE LA CRÉDULITÉ

Pour remplir en apparence, le rôle d'un agent fidele, Gérard commence par louer le rival dont il médite la perte.

L'adroit Vaudois qui n'ose attaquer Grandson dans le cœur de son amante, sait que la vieillesse est accessible aux soupçons ; c'est le Baron qu'il dévoue au tourment qui les accompagne, et rien de plus insidieux que la marche qu'il suit pour les faire naître. Croira-t-on que la mort déplorable d'Archibald, est la base que Gérard donne à ses soupçons odieux ? Qu'il ose raconter lui-même l'aventure du *ravin de Cheires*... Et quand le Baron lui demanda quels pouvoient être les scélérats qui, *si traitreusement* attentèrent à la vie de son gendre ? Il répond froidement que leurs masques couvroient sans doute les traits de quel-  
que époux ou père offensé. Surpris qu'on ait soupçonné dans cette embuscade, d'autres ressentiments que ceux que l'honneur, d'autres vengeances que celles de l'amour, Gérard ne peut concevoir que, pour expliquer ce mystère, on veuille recourir à la supposition odieuse d'un fratricide... (A suivre.)